



Aux services cantonaux du cadastre

N° Référence: 2101-04  
Dossier traité par: Markus Scherrer  
**Wabern, le 31 mars 2015**

**Circulaire MO n° 2015 / 01**  
**Stratégie en matière de points fixes pour la mensuration officielle**

Mesdames, Messieurs

De nombreux cantons ont profité des journées consacrées à l'échange d'expériences en matière de points fixes qui se sont déroulées à l'automne 2011 pour faire connaître leurs souhaits dans ce domaine, en se fondant sur la base de discussion constituée par le document intitulé «Importance future des points fixes». La stratégie en matière de points fixes formulée à l'issue de ces journées a été mise en consultation durant l'été 2014 et sa version définitive<sup>1</sup> est désormais disponible.

Les services cantonaux du cadastre doivent s'appuyer sur cette stratégie pour élaborer leurs propres concepts de points fixes pour la fin de l'année 2017 au plus tard. Pour mémoire: le changement de cadre de référence aura été réalisé dans tous les cantons à cette date. Les responsables des points fixes du domaine de la géodésie de même que les responsables des cantons au sein de la Direction fédérale des mensurations cadastrales se tiennent évidemment à votre disposition en cas de besoin. Le modèle prévu à cet effet doit être utilisé pour les concepts des points fixes des cantons<sup>2</sup>. Les chapitres répertoriés dans le modèle ont valeur d'exigences minimales. Il va de soi que des paragraphes supplémentaires peuvent être introduits si cela s'avère nécessaire.

<sup>1</sup> [www.cadastre.ch](http://www.cadastre.ch) > Mensuration officielle > Documentation > Pour les cantons > Circulaires MO

<sup>2</sup> [www.cadastre.ch](http://www.cadastre.ch) > Mensuration officielle > Documentation > Pour les cantons > Modèles et formulaires



Les concepts de points fixes des cantons devront être soumis aux spécialistes précités de l'Office fédéral de topographie swisstopo pour avis. Une approbation formelle par swisstopo n'est toutefois pas prévue.

Nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Direction fédérale des mensurations  
cadastrales

Géodésie

Marc Nicodet, ing. géom. brev.  
Responsable

Adrian Wiget, ing. géom. brev.  
Responsable